

Villers-sur-Mer

Le système Ecoplage intéresse la ville de Quend



Une délégation de la ville de Quend s'est intéressée au système Ecoplage installé à Villers-sur-Mer.

Ville balnéaire de la Somme à proximité de Fort Mahon, Quend est soumise comme de nombreuses stations balnéaires, à l'érosion de sa plage. Une délégation conduite par son maire, Marc Volant, a été reçue par l'adjoint à la plage, Pierre Aubin, pour étudier le système Eco-plage.

Fonctionnant sur la plage viller-soise depuis 2003, le système Eco-plage a sensiblement amélioré le dépôt de sable, sur la plage centrale, entre les épis du Mermoz et du Cercle nautique, là où les drains ont été installés. « Sur cette partie, on constate un apport de 3 000 m³ de

sable alors qu'à l'ouest de cette zone 2 000 m³ ont disparu et à l'est 700 m³ », signale M. Couton de la société Ecoplage. L'érosion a été ainsi bloquée tout en gardant le côté naturel de la plage. « Villers-sur-Mer est le premier site sur le secteur Manche doté de ce système. C'est une expérimentation grandeur nature suivie par un organisme d'état indépendant, l'université de Caen », ajoute M. Linderoth, le directeur de la société.

« Notre plage est en train de disparaître et nous devons trouver une solution pour protéger prioritairement 400 m de plage. Notre problème est suivi attentivement par la DDE maritime avec M. Leconte

et la société d'aménagement de la côte picarde avec M. Mathon, conseiller général », explique Marc Volant.

A Villers, le système Ecoplage paraît très intéressant. « L'érosion a été stoppée, le haut de la plage a été engraisé par un apport de 4 cm d'épaisseur de sable tandis que le bas a été asséché. Après chaque tempête, le drain le plus proche de la mer permet de reconstruire le sable disparu très rapidement tout en protégeant le haut de la plage qui ne subit plus d'effet négatif », ajoute M. Linderoth.

La visite s'est achevée par un montage vidéo montrant le fonctionnement du système.